

Motion de EREA Bourg en Bresse

adressée à tous les EREA de France, aux collèges et LP de l'Ain
Première réponse : motion EREA des Landes

Motion des personnels de l'EREA de Bourg en Bresse (Ain) le 7/12/2015

Les personnels de l'EREA de Bourg en Bresse, syndiqués FO et non syndiqués, réunis ce lundi 7 décembre 2015 ont fait le tour de la situation.

Ils confirment l'appel lancé le 30 novembre 2015 à Bourg en Bresse à tous les EREA de France et ils enregistrent que la discussion pour la défense des EREA a commencé à se mener dans les EREA.

Ils rappellent que la note de service non réglementaire interne au ministère datée du 14/10/2015 organise de fait la disparition des professeurs des écoles enseignants éducateurs en internat (EEI) en EREA pour les remplacer par des assistants d'éducation précaires.

C'est inacceptable !

Ce projet marque le début de la destruction de la structure EREA.

Les personnels réunis ce jour décident de s'adresser à tous les personnels des collèges et LP de l'Ain pour les informer.

En effet, la destruction programmée de la structure actuelle de l'EREA ne sera pas sans conséquences sur les conditions d'enseignement déjà difficiles dans les collèges et LP ordinaires.

A cela s'ajoute le processus de transformation – disparition de la Segpa enclenché dès la rentrée 2016 pendant de la réforme territoriale locale du collège imposer de manière autoritaire par le ministère.

Informés de l'appel à la grève nationale dans les collèges le mardi 26 janvier 2016 lancé par l'intersyndicale nationale, (SNES FSU, le SNEP- FSU, SNFOLC, le SNETAA FO, SFSDPEP FO, CGT, CGT de l'enseignement privé, SNALC, SNCL, SIES, CFE CGC, SUNDEP Solidaires et SUD),

les personnels de l'EREA réunis ce jour pensent que :

L'organisation de la grève unie, la grève puissante, la grève majoritaire le 26 janvier n'est-elle pas à l'ordre du jour ?

Si la ministre encore une fois ne cède pas, la nécessité de tout bloquer par de la grève unie jusqu'au retrait de ses funestes projets sera posée.

Par ailleurs, les personnels de l'EREA envoient une délégation pour lire ce message lors du rassemblement organisé par le SNUDI FO 01 et la CGT Educ'action 01 ce mercredi 9 décembre à 14h30 devant l'IA à Bourg en Bresse contre la nouvelle dégradation des obligations de services de tous les enseignants du 1^{er} degré et pour l'arrêt des ingérences des mairies (rythmes scolaires). Les personnels demandent que la question de l'EREA de Bourg en Bresse et des EREA de l'Académie soit abordée auprès de la rectrice lors du Comité Technique Académique du 15/12/2015.

LANDES

Motion enseignants-éducateurs de l'EREA de St Pierre du Mont

Après lecture de la note de service de la DGRH du Ministère datée du 14 octobre 2015,

Après la réponse du Recteur de Bordeaux lors du Comité Technique Académique du jeudi 3 décembre 2015 à une question de FO qui demandait quelle suite il entendait donner à cette note de service dans l'Académie de Bordeaux, à savoir : « *J'appliquerai les consignes ministérielles* »,

Nous, **enseignants-éducateurs de l'EREA de St Pierre du Mont (Landes)**, syndiqués au SNUDI-FO, au SNUipp-FSU et non-syndiqués, réunis par le SNUDI-FO 40, faisons nôtre l'appel de l'EREA de Bourg en Bresse du 30 novembre 2015.

Nous appelons toutes les directions syndicales nationales à revendiquer auprès du Ministère, dans l'unité la plus large possible :

Le retrait de cette note de service non réglementaire ;

Le respect et le maintien de toutes les missions assurées par des Professeurs des Ecoles Enseignants Educateurs d'Internat – EEI- en EREA, y compris les nuitées ;

Le maintien de tous les postes d'EEI en EREA et le non remplacement des EEI par des Assistants d'Education – AEd -pour le service de nuit ;

Le retrait du décret Hamon du 20 août 2014, soumettant les PE en ULIS-SEGPA et EREA au cadre des 1607 heures et aux missions des enseignants du second degré ;

Le versement de l'ISAE à tous les PE exerçant en ASH.

Les EEI de l'EREA de St Pierre du Mont appellent tous les personnels, enseignants et non-enseignants, de l'EREA à se mobiliser pour la défense des EREA, auxquels le MEN entend s'attaquer, à leur spécificité depuis leur origine (ENP), à savoir, les missions de l'internat éducatif confiées à des enseignants du 1^{er} degré spécialisés.

A travers cette attaque, c'est bien les EREA eux-mêmes qui sont menacés.

Si le MEN devait persister dans cette orientation, c'est la grève des 80 EREA en France qui est à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité